

Dermatoscopie

Qu'est-ce que c'est?

La dermatoscopie est un examen permettant la détection précoce des cancers de la peau. Cette technique non invasive fait appel au dermatoscope, une simple loupe éclairante qui permet de visualiser la peau dans son épaisseur et en surface.

Le dermatoscope est l'outil privilégié pour le suivi des patient-e-s ayant eu un cancer de la peau, afin de détecter les risques de récurrence. Il est également utilisé de façon préventive pour les patient-e-s susceptibles de développer un cancer de la peau:

- en cas d'immunosuppression
- après une radiothérapie
- ou en raison de syndromes génétiques favorisant les cancers de la peau.

Cet examen améliore significativement la capacité des médecins de faire un diagnostic le plus tôt possible.

La dermatoscopie numérique consiste à l'enregistrement digital de photos du corps entier, afin de rendre le suivi de la peau plus précis encore.

Quel déroulement?

Le ou la dermatologue observe la peau et ses pigmentations à travers le dermatoscope. Cela lui permet d'estimer le moment du risque de chaque grain de beauté ou autre d'évoluer vers un cancer de la peau. En cas de doute, une biopsie ou une excision peuvent être recommandées.

L'examen présente-t-il des risques?

Il n'y a aucun effet secondaire, complication ou risques connus pour cet examen. C'est une méthode d'examen simple et non invasive.

Quelle préparation?

Il n'y a pas de préparation particulière pour cet examen.

Comment les résultats sont-ils transmis?

Les résultats sont transmis immédiatement par le ou la médecin. Parfois, un deuxième avis est demandé à l'un-e des expert-e-s du Centre des mélanomes et tumeurs cutanées. Un avis peut également être demandé à l'international; dans ce cas, nous vous demanderons de nous autoriser à transmettre les images nécessaires.

Quelle couverture par les assurances?

L'examen est remboursé par la Lamal dans toutes les situations avec risque de cancer de la peau élevé. Votre médecin peut vous dire si vous en avez besoin.

Contacts

La personne de contact en cas de question ou problème liés à l'examen est votre médecin.